

Douchy-les-Mines: tout savoir sur les activités du Syndicat mixte du bassin de la Selle

PUBLIÉ LE 31/10/2015

A. L. (CLP)

Michaël Meunier, animateur rivière au Syndicat mixte du bassin de la Selle (SMBS) a invité les Douchynois à la salle Jean-Renoir, afin de leur expliquer les compétences et les activités du SMBS. Michel Véniat, adjoint et vice-président du Syndicat, était également présent.



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer

Le SMBS a été créé en 1987. [Plus](#) Vingt-cinq communes dont Douchy-les-Mines, y sont adhérentes. Sur son territoire, le bassin-versant à une superficie de 256 km². Un bassin-versant est une portion de territoire dont l'ensemble des eaux convergent vers un même point de sortie appelé exutoire. En ce qui concerne la Selle, rivière non domaniale, sa longueur est de 49 km et son embouchure se situe à Denain avec un rejet dans l'Escaut.

Le Syndicat a pour objet d'assurer le meilleur fonctionnement possible du réseau hydraulique et de réunir les fonds nécessaires, afin d'assurer une bonne gestion en fonctionnement et en investissement. Michaël Meunier a aussi expliqué l'importance de protéger une rivière : « *Nous buvons de l'eau souterraine et celle-ci communique avec la rivière. Notre travail permet de diminuer le risque d'inondation et de conserver les activités économiques et de loisirs, comme par exemple la pêche. Il permet également de protéger la faune et la flore.* »

Entre 2012 et 2022 l'entretien courant (environ 67 km) est évalué à un million d'euros ; les travaux de restauration (57 opérations) à 2,3 millions d'euros ; la continuité écologique (23 ouvrages) à 1,2 million d'euros.

En ce qui concerne Douchy-les-Mines, le SMBS va travailler à la stabilisation du déversoir d'eaux pluviales avec enrochements, pour un coût de 20 000 €. Le financement est assuré à 80 % par L'Agence de l'eau Artois-Picardie et les autres 20 % par le SMBS. Une réalisation prévue pour la mi-novembre de cette année.